

Contrat avec noos avec facturation, mais sans service...

Par manaud67_old, le 29/07/2007 à 19:55

Depuis le 4 janvier nous avons souscrit à un abonnement internet et téléphone chez NOOS. D'abord nous n'avons pas eu le téléphone et devions donc payer l'abonnement NOOS + France Télécom, puis nousa vons eu un numéro provisoir (erronné) après plusieurs appels surataxés et des promesses verbales jamais tenues, nous avons eu un numéro provisoire durant 3 mois. Aprésent le numéro provisoire a disparu, nous avons un m^émé numéro NOOS et France Télécom, ce qui est annormal : nous devons nous connecter sur Noos pour téléphoner et sur France Télécom pour recevoir les appels. Les téléconseillers Noos donnent des réponses différentes, les e-mails nous disent de télléphoner et ils ne répondent pas aux recommandés. Quant à nous, nous payons un service non rendu et un abonnement à France Télécom qui aurait du être résilié par noos lors de la demande de portabilité (dont nous avons payé les frais alors qu'elle n'était pas efficiente. Comment être dédommagés ? Merci